



PROCÈS-VERBAL

BUREAU DU COMITÉ DE DIRECTION

Réunion du :	Les personnes ont été consultées par voie électronique le 13 février 2024 à partir de 14h30 Clôture de la consultation des membres le 15 février à 14h00.
Présidence :	M. Antonio TEIXEIRA
Présents (consultés) :	MME. Dominique BOUSSARD MM. Stéphane JUNGES, Patrick BASTGEN, Paul HERRERO, Jean-Paul GOUPY

☆☆☆☆☆☆☆☆

INFORMATIONS LIGUE

Finales Coupes du Centre-Val de Loire :

- 2 candidatures pour les Finales des Coupes du Centre-Val de Loire : U15F – U18F – U18G – CDC Sénior F – CDC Sénior G :
 - ✚ FC OUEST TOURANGEAU
 - ✚ FC MONTLOUIS
- Après avoir étudié les 2 candidatures et visité le club du FC MONTLOUIS (FC OUEST TOURANGEAU déjà visité en 2022)

⇒ **Le Bureau du Comité de Direction valide à la majorité des membres consultés la candidature du club du FC MONTLOUIS pour l'organisation des 5 Finales des Coupes du Centre-Val de Loire.**

Modification Article 16 du Règlement Intérieur de la Commission Régionale des Délégués (en bleu)

Article 16 - Recrutement

- Chaque saison un appel à candidature peut être ouvert et publié sur le site officiel de la Ligue du Centre Val de Loire à la demande de la commission des délégués.
- Les candidats doivent satisfaire aux conditions d'âge en vigueur en Ligue du Centre Val de Loire et avoir impérativement l'aval du Comité de Direction de leur District d'appartenance.
- **Le recrutement pourra s'effectuer en fonction des besoins géographiques de la Section délégués.**
- **Après étude des dossiers de candidatures reçus par la commission des délégués, les candidats admis intègrent la catégorie des « Délégués stagiaires Ligue du Centre Val de Loire ».**
- **Recrutement passerelle et formation des candidats issus de l'arbitrage en tenant compte des obligations suivantes :**



- Avoir été arbitre « R1 » et plus
- Avoir été arbitre spécifique assistant « R1 » et plus
- Ne pas être impliqué dans des commissions relatives à l'arbitrage
- Respecter la Charte du Délégué et le règlement intérieur.
- L'ex-arbitre « délégué stagiaire LCVL », suivra ensuite le cursus classique de formation et de promotion.

⇒ Le Bureau du Comité de Direction valide à la majorité des membres consultés cette modification.

Licences

Suite au courriel du club de ESPE.S. DU MOULON BOURGES concernant la situation de Mrs BARET Jérémy et AHAMADA Anli et après étude du dossier,

⇒ Le Bureau du Comité de Direction décide de valider, à la majorité des membres consultés, les licences de ces 2 joueurs en « mutation hors période » en prenant en compte la date initiale de la demande de la licence.

Fermeture de la Ligue pour les congés d'été 2024 :

La ligue sera fermée **du 02 au 16 août** mais avec une exception pour le personnel du CTR de Châteauroux (**partie fonctionnelle**) compte tenu de l'éventuelle activité sur le mois d'août et pour le **service Licences** où une permanence sera assurée.

Le Président,
Antonio TEIXEIRA

Le Secrétaire Général,
Patrick BASTGEN

Publié le 15/02/2024